ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 4 janvier 1901 (15 Nivôse An 109 de la République), 4e jour de l'année. 1re jour de l'hiver, 4e jour du XXe siècle, 14e jour de la lune.
Lever du Soleil à 7 h. 56 ; coucher à 4 h. 15.
Lever de la lune à 7 h. 01 matin ; coucher à 4 h. 10 soir.
Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 8 minutes sur hier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 3 janvier :
Baromètre à 2 heures du soir : 708 m/m. (beau).
Hausse depuis la veille : 3 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 0° au-dessous ; à 3 heures de l'après-midi : 4° au-dessus.
État du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Est, faible.
Temps probable pour vendredi : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2me exercice arrêté le 24 novembre) exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

Les boissons et l'octroi

Pour répondre à une question que beaucoup de personnes se posent et que quelques-unes nous posent, il est bon de préciser que, *seuls*, les droits d'octroi sur les vins, bières, cidres ont été prorogés jusqu'au 31 mars.

Mais, dès maintenant et depuis le *1er janvier*, les droits de régie perçus au compte de l'Etat sont abaissés et fixés savoir :

Droit général de circulation sur les vins à un franc cinquante centimes par *hectolitre* ;

Droit général de circulation sur les cidres et poirés à quatre-vingts centimes par hectolitre ;

Droit de fabrication sur les bières à vingt-cinq centimes par degré-hectolitre.

La diminution est donc par hectolitre de vin de neuf francs et un centime et par hectolitre de cidre de un franc cinquante et un centime.

Pour la bière, la diminution, en admettant que la bière pèse 4 degrés, est de un franc à l'hectolitre, sans compter la diminution de droits déjà acquise depuis le 1er juillet 1899.

Les consommateurs roubaisiens doivent exiger de leurs fournisseurs qu'ils les fassent bénéficier de ces diminutions — entièrement.

G. L.

LA CONDITION PUBLIQUE

En 1900, il a été présenté à la Condition publique de Roubaix :
408 ballots de soies pesant 45.864 kilos ;
551.437 ballots de laine, pesant 31.112.715 kilos ;
22.494 ballots de coton pesant 2.429.337 kilos.
En 1899, il avait été conditionné :
591 ballots de soies, pesant 54.844 kilos ;
508.802 ballots de laine, pesant 36.752.950 kilos ;
20.313 ballots de coton, pesant 2.236.548 kilos.
Il y a donc pour 1900 une différence en moins de 8,980 kilos sur les soies, de 5,570,235 kilos sur les laines, et une différence en plus de 192,784 kilos sur les cotons.
En résumé, il a été conditionné en 1900, 582,437 *ballots, pesant 33,657,896 kilos, contre* 509,003 ballots pesant 39,044,337 en 1899.

ARRESTATION DE DEUX VOLEURS HABILES

Nous avons annoncé hier l'arrestation de Edmond Crepplau, — et son Prétieux. Voici des détails sur cette affaire.

Mercredi, vers 6 heures 3/4 du soir, M. Emile Dejode, âgé de 28 ans, camionneur, demeurant rue du Fresnoy, 68, remarquait dans la rue de l'Ouest, deux individus porteurs de ballots qui lui parurent suspects.

Il les suivit et, arrivé rue de Rome, il arrêta l'un d'eux, Edmond Crepplau, âgé de 28 ans qui, amené au bureau de police du 1er arrondissement, a été trouvé porteur de quatre coupons de tissus et de quatre montres à nécessaires de montre, une parure et sept breloques en doublé, un portemonnaie; ces divers objets étaient dissimulés dans ses poches.

Sur lui on a également trouvé un diamant de vitrier et un outil qui lui servait, d'après son aveu, à ouvrir les vitrines des bijoutiers.

Il a déclaré que l'individu qui l'accompagnait était un nommé Victor Langlais, âgé de 20 ans, rattacheur, demeurant rue du Riez, à Wasquehal, lequel avait aussi deux pièces de tissus volées, comme les autres, à l'étalage du Palais des Nouveautés, à Roubaix.

Langlais, découvert par la police a été mis en état d'arrestation ; les deux pièces de tissus ont été retrouvées en sa possession.

Une perquisition faite hier matin, à 6 h. 1/2, au domicile de Crepplau, rue Deshonnets, 1, à Tourcoing, n'a amené aucun résultat.

Ainsi que nous l'avons dit, les tissus volés ont été soustraits à l'étalage du Palais des Nouveautés. Il y avait huit coupes de 180 mètres valeur 180 francs.

Les chaînes de montre en doublé or, la parure, les breloques, les quatre montres et le porte-monnaie, ont été volés le 1er janvier par Crepplau, au préjudice de M. Lamartinière Henri, négociant rue Cuvier, 61, à Tourcoing ; valeur 80 fr.

Quant aux deux chaînes de montre en acier nickelé, valeur 10 francs, elles ont été volées par Crepplau, vendredi dernier, 28 décembre à l'étalage de M. Levy-Fribourg, Grande-Rue, 18 bis, à Roubaix.

Les deux voleurs seront conduits à Lille ce matin.

Subventions aux mutuelles. — Des subventions sont accordées chaque année par l'Etat, aux sociétés de secours mutuels approuvées qui effectuent, avant le 31 décembre de l'année précédente, des versements à leurs caisses de retraites, à la caisse des dépôts et consignations.

Ces subventions se sont élevées, en 1900, à 14 fr. pour la Société Jeanne-d'Arc, à 46 fr. pour la Société des ouvriers en bâtiments, à 2,218 fr. pour les Prévoyants de l'Industrie.

Le métrage des étoffes. — Le métrage officiel des étoffes est effectué à Roubaix, au moyen de moulins, dans cinq bureaux situés de façon à desservir les principaux quartiers industriels de la ville ; ces bureaux sont placés sous la surveillance d'un chef assermenté chargé du mesurage à domicile.

Le mesurage dans les bureaux est payé à raison de 0,10 c. par pièce quelle qu'en soit la longueur; le mesurage à domicile est taxé à 0,01 c. par mètre.

Voici, par bureau, le relevé des tissus mesurés pendant le cours de l'année :

Rue des Sept-Ponts, 38,100 pièces ; rue des Lignes, 26,200 ; Grande-Rue, 24,200 ; rue du Château, 50,050 ; rue de l'Alma, 21,120, soit au total 159,800 pièces de tissus.

Durant la même période de temps, on a mesuré à domicile 2,170 mètres de tissus sur table.

Convoi civil. — Aujourd'hui, vendredi 4 janvier, à 2 heures précises du soir, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Alfred Barbe, décédé à l'âge de 35 ans.
L'assemblée à l'hôpital à 1 h. 1/4.

Tentative de suicide. — Mercredi soir, la nommée Marie Bertrand, âgée de 41 ans, tisserande, demeurant en garni, à l'estaminet Voet, rue Turgot, 112, a tenté de se suicider dans la chambre qu'elle occupe, à l'aide d'un réchaud allumé.

Son amant étant survenu, a pu l'empêcher à temps de succomber ; mais elle s'est fait néanmoins des brûlures à la hanche droite et aux cuisses, brûlures assez graves qui ont nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Chute dans la rue. — Le nommé Desarmont Arthur, âgé de 34 ans, fileur, demeurant rue Beaurewaert, en passant rue Marc-Séguin, mercredi soir, vers 10 h. 1/4, a buté contre une borne placée sur le bord d'un trottoir et est tombé sur la chaussée, se faisant une blessure à la tempe gauche.

Le docteur Debunchy, appelé en toute hâte, lui a donné des soins et l'a fait admettre à l'Hôtel Dieu.

Fraude de café. — Hier matin, vers trois heures et demie, les agents de police Averbe...e et Carrette Louis, étant de patrouille et passant boulevard de Metz, aperçurent un individu porteur d'un sac.

Ils se dirigèrent de son côté, mais l'individu prit la fuite, abandonnant son sac qui contenait 50 kil. de café vert.

Ivresse publique. — Mercredi après-midi, vers 3 heures, le nommé Florquin Albert, âgé de 19 ans, employé, demeurant rue du Chemin de Fer, se trouvait en état d'ivresse sur la Grande Place et frappait un commissionnaire public.

Il a été conduit au poste de police du bureau central, où on l'a trouvé porteur d'un coup de poing américain.

Les rentes des travailleurs. — Le 23 décembre un accident est survenu chez Watine Delaoutre.

Le nommé Decavelle Alfred, profession rattacheur, âgé de 27 ans, demeurant à Mouvaux, hameau du petit Tourcoing s'est donné un coup de couteau au bras gauche en coupant de la laine.

Le docteur Butruille a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Jonville frères.

Le nommé Leleu Xavier, meunier, âgé de 52 ans, demeurant rue Gabilée, 9, a eu deux orteils écrasés par la tige d'un piston.

Le docteur Delecœuillerie a déclaré un mois d'incapacité de travail.

— Le 27 décembre, un accident est survenu chez Alfred Motte et Cie.

Le nommé Delhoutre Edmond, aide-monteur, âgé de 18 ans, demeurant à Roubaix, rue du File, 28, a reçu du plomb en fusion sur le poignet droit.

Le docteur Rousseau a déclaré 20 jours de repos.

— Le 29 décembre, un accident est survenu dans le peignage de l'espeule.

Le nommé Bayens Pierre, homme de peine, âgé de 49 ans, demeurant rue Cugnot, s'est contusionné l'hemi-thorax droit à la suite d'une chute.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

Convocation. — La commisssion administrative des Chevaliers de la Fourchette prie ses membres de bien vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu le samedi 5 courant, à 9 heures précises. Un punch sera offert par le cabaretier aux sociétaires, au siège de la société, chez Florimond Lebrun, place du Trichon, 9.

Théâtres et Concerts

La Robe Rouge. — Nous apprenons que la pièce si curieuse de M. Brieux, qui obtint à Paris, au Théâtre du Vaudeville, un succès considérable, sera prochainement représentée sur notre scène.

On n'a pas oublié (puisqu'elles datent de huit mois à peine) les violentes polémiques qui s'élevèrent dans la presse et dans le public.

Catulle Mendès disait dans son compte-rendu : « Cette pièce atteint à la magistrature et il me semble bien qu'elle a raison. »

Et la Censure exigea que M. Brieux indiquât, dans sa pièce, que tous les magistrats ne ressemblaient pas à ceux qu'il nous présentait. M. Brieux fit dire alors par un de ses personnages : « Assurément, il y a des exceptions... On en trouverait bien dix ! »

Le principe était sauf, et la pièce fut rigoureusement et unanimement applaudie, ce qui prouve... qu'il n'y avait peut-être pas de magistrats dans la salle.

L'impresario de cette tournée, M. Ch. BARET, s'est assuré, pour jouer le principal rôle de cette œuvre remarquable, le concours de Mme TESSANDIER, la grande artiste de l'Odéon, l'inoubliable créatrice de l'*Arlésienne*, et M. MONTISIO, le comédien original et puissant de la Porte-St-Martin et du Théâtre Antoine.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 3 Janvier 1901

NAISSANCES. — Henriette Desbonnets, rue du Moulin, 13. — Blanche Callebout, rue de la Guinguette, 92. — Julien Baly, rue de Lille, sortier de la brasserie, 7. — Maria Vandenhaute, rue Lacroix, 122. — Rémi et Théophile Flourent, rue du Parc, 8. — Céline Jacobs, rue Blanchemaille. — Edmond Houzez, rue Blanchemaille. — Marie Belin, rue Malplaquet, cour Facon, 11. — Marcel Fournier, rue des Fleurs, 45. — Lucien Russart, rue Monge, cour Delplanque, 17. — Madeleine Leplive, rue Cuvier, 6. — Albert Lecomte, rue des Trente, 37. — Jeanne Savary, rue de Beaumont, cour Lorédant, 20 — Zulma Delannoy, rue Mignart, maisons Vincent, 1. — Léa Leman, boulevard de Cambrai. — Henri Croiseau, boulevard de Cambrai. — Lucien et Yvonne Bourg, boulevard de Cambrai.

DÉCÈS. — Victoire Declercq, 24 ans, boulevard de Metz, 37. — Virginie Caudde, 2 mois, rue Dampierre, cour Joneville, 17. — Henri Glétou, 80 ans, rue de Barbieux. — François Nion, 20 mois, rue Blanchemaille. — Léontine Deshonnets, 16 mois, rue Blanchemaille. — Casimir Perlin, 60 ans, rue Blanchemaille. — Anaïse Verbin, 43 ans, rue Blanchemaille. — César Lepiat, 60 ans, rue St-Jean. — André Seeuws, 10 mois, rue de Condé, cour Lorédant, 3.

TOURCOING

Fermeture d'un peignage. — Nous recevions hier la communication suivante pour laquelle, nous avons aussitôt pris des renseignements.

« Depuis quelques jours, le bruit courait en ville qu'un établissement important de notre place allait fermer ses portes, ce qui aurait pour résultat de laisser sans ouvrage, quelques centaines d'ouvriers.

« L'Administration municipale émue à juste titre, prit des renseignements desquels il résulte que la fermeture momentanée de cette maison est bien justifiée. C'est, en effet, uniquement parce qu'il n'a plus de matières à travailler que cet établissement se trouve dans la nécessité de prendre cette détermination, les laines attendues depuis quelques jours, étant en retard pour différentes causes, mais l'administration municipale a été à même de constater que cet arrêt sera de peu de durée et qu'il sera utilisé pour faireles réparations nécessaires à l'outillage. »

L'établissement en question, est le peignage Floris Lorthiois, rue Charles Wattine, par suite de sa fermeture environ cinq cents ouvriers vont se trouver sur le pavé.

C'est aussi dans cette usine que dernièrement une grève de quatorze débourreurs s'est déclarée, et, sans vouloir insinuer quoi que ce soit, qu'on nous permette de dire aujourd'hui que lors de cette grève nous avions raison de soutenir que les torts étaient du côté des patrons : peut-être désirait-on à cette époque provoquer une grève générale des ouvriers, qui aurait servi de prétexte à la fermeture du peignage.

De l'avis de certains négociants ce ne sont pas les laines qui manquent, mais bien les acheteurs.

Le krach qui s'est produit à Roubaix-Tourcoing, a, quoi qu'en dise fait du tort à la fabrication.

Nous craignons que le momentané annoncé, ne dure bien longtemps surtout pour des ouvriers qui gagnait déjà très difficilement de quoi vivre, et nos craintes viennent surtout de ce passage : « cet arrêt sera utilisé pour faire des réparations nécessaires à l'outillage ». Dans des usines de ce genre les réparations peuvent exiger plusieurs mois.

Une affiche posée dans la loge du concierge prévient les ouvriers qu'ils devront cesser le travail le 10 janvier prochain et reprendre leur livret.

Que vont devenir ces ouvriers ?

Le nombre des sans travail est grand dans notre région, la misère se déclare chaque jour de plus en plus chez le travailleur. Qui va leur fournir du pain.

Ah ! combien sont criminels ces spéculateurs qui, sans remord, ont sacrifié le travail et l'industrie de nos laborieuses cités en engageant dans des opérations hasardeuses, les énormes capitaux qui les soutenaient et faisaient vivre des milliers de travailleurs plongés aujourd'hui dans un effroyable dénuement.

Devant les terribles conséquences des faits survenus, on se révolte en pensant qu'il se trouve encore parmi les élus du peuple des hommes assez vils pour défendre le marché à terme, l'indiscutable cause de tout le mal.

M. L.

Amnistie. — Les déclarations de soumissions relatives à l'amnistie seront reçues dans les bureaux du Consulat de Belgique de Tourcoing, 6, rue Sainte-Barbe, les mercredis de 1 h. 1/2 à 4 heures et les dimanches matin de 8 heures à midi.

Installation des membres de la Chambre de Commerce. M. Lecomte, adjoint au maire, a procédé hier à l'installation de MM. Duvillier, Motte, Hilaire-Binet, membres sortants ; MM. Edmond Masurel, filateur de laines, Henri Cauliez, négociant en laines, et Charles Flipo, Prouvost, filateur de coton, élus pour six ans aux élections du 11 décembre dernier, membres de la Chambre de Commerce.

La cérémonie a eu lieu à trois heures et demie de l'après-midi, au siège, rue Carnot.

Après l'installation, il a été procédé, sous la présidence de M. Lecomte, ad oint, à l'élection du bureau pour l'année 1901.

Ont été élus : Président, M. Eugène Jourdain ; vice-président, M. Georges Duvillier-Motte ; trésorier, M. Henri Herbaux-Hazebrouck ; secrétaire, M. Joseph Motte-Bernard.

Outrage public à la pudeur. — La police a mis hier en état d'arrestation la nommée Batsélé Marie, veuve Doutreligne âgée de 47 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, cour Wilsis, inculpée d'outrage public à la pudeur.

La femme Batselé a été écrouée au poste du 2e arrondissement.

Les rentes des travailleurs. — Le nommé Lecomble Louis, âgé de 43 ans, décartonneur demeurant rue de l'Alouette, cour Mulliez, 5, à Roubaix, travaillant, chez Mathon-Dubrulle, fabricant, boulevard Gambetta a eu le pied droit serré entre la roue du chariot et un rail.

Le docteur Picquet de Roubaix a constaté une plaie contuse du gros orteil du pied gauche, avec arrachement de l'ongle, il en résultera trois semaines d'incapacité de travail.

Dans la corderie Vancommelbeck fils, rue des Orphelins, la nommée Doheyn Félicie, âgée de 17 ans, cordière, demeurant rue du Flocon, a reçu un moulin en bois sur l'index gauche.

Le docteur Playoust a prescrit cinq jours de repos.

Chez Valentin Roussel et fils, fabricants, place Thiers, Fontaine Victor, corroyeur, demeurant rue Achille Testelin, 163, est tombé d'une échelle d'une hauteur de 3 ou 4 mètres.

Le docteur Vanneufville a ordonné huit jours de repos.

Réunions de commissions. — Les commissions des finances et des Beaux-Arts se réuniront aujourd'hui vendredi 4 courant à 6 heures du soir à la Mairie.

Ordre du jour ; Musique municipale. Renouvellement de l'habillement et remplacement d'instruments.

La Commission des finances se réunira aujourd'hui vendredi 4 courant, à 5 heures du soir, à la Mairie.

Ordre du jour :
Communication importante au sujet des demandes de subventions formée pour courses de chevaux en 1901 et 1902.

Adjudication des travaux de voirie. — *Hier, à trois heures de l'après-midi*, a eu lieu à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint du maire, assisté de MM. Leplat et Duculombier, conseillers municipaux, Bloyart, directeur de la voirie, Buité, receveur municipal, l'adjudication des travaux suivants :

Rue de Saint-Quentin. — Construction d'une chaussée pavée, dépense 6500 francs : M. Louis Delannoy, entrepreneur à Lille, a été déclaré adjudicataire au prix du devis.

— Rue de Wattignies, construction d'une chaussée pavée. Dépense 10,200 fr.

M. Delannoy Louis, entrepreneur à Lille, a été déclaré adjudicataire au prix du devis.

Cimetières Principal, Central et de la Croix-Rouge. — Creusement des fosses et entretien, dépense 5,500 fr.

M. Brunin-Coffaux, horticulteur à Tourcoing, a été adjudicataire à 15 fr. 25 p. 0/0 de rabais.

2e Cimetière du Blanc-Seau. — M. Lebrun Jules, horticulteur, 18, rue de la Passerelle, au Blanc-Seau, a été déclaré adjudicataire à 25 0/0 de rabais.

Les arrivages aux Halles. — Huîtres, 3800 *Oranges, 850 kilog. — Citrons, 1030 kilog.* — Pommes, 475 kilog. — Poires, 100 kilog. — Pommes de terre, 500 kilog. — Carottes, 200 kilog. — Oignons, 50 kilog. — Lapins de garenne, 4. — Fromages, 50 kilog.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 3 Janvier 1901

NAISSANCES. — Pottie Madeleine, rue du Niet, 30. — Pottie Jean-Baptiste, rue du Niet, 30. — Morchipont Anne, rue Victor Hugo, 79. — Six Renée, boulevard Gambetta, 53. — Guerin Patrick, rue d'Anor, 2. — Rousseau Aline, rue d'Ostende, 60.

DÉCÈS. — Dupreis Julia, 3 mois, rue Blanche Porte, 225. — Dezin Pierre, 63 ans, rue Pont de Neuville, 23. — Delattre Henri, 61 ans, rue du Sentier, 58. — Dessauw Blanche, 2 ans, rue d'Havré, 3. — Favorel Elise, 9 ans, rue des Piats, 198. — Allazin Emile, 2 ans, rue Châteaubriand, 27.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Procès-verbal. — Le nommé Collier Jules-César, né à Roubaix le 19 décembre 1861, a ouvert un estaminet rue de l'Amiral Courbet, sans avoir le droit de le faire. Il a eu de ce fait un procès-verbal.

Distinction honorifique. — M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder une mention honorable au sergent Leduc, du corps des sapeurs-pompiers de Croix. Félicitations.

Personnel enseignant. — M. Sailly, instituteur adjoint à l'école du centre dirigée par M. Mathieu, passe à Sailly-lez-Lannoy.

Il est remplacé par M. Debière Maurice, titulaire disponible.

Démographie. — L'état-civil a enregistré en décembre 1900 :

31 naissances, 1 mort-né, 9 mariages, et 24 décès.

Les causes de décès sont les suivantes :

Coqueluche 1, phtisie pulmonaire 1, cancer 1, méningite 1, congestion hémorragie cérébrales 3, affections cardiaques 2, bronchite chronique 2, pneumonie 2, diarrhée 2, débilité congénitale 2, autres causes de mort 7.

LYS. — Parti ouvrier. — Réunion extraordinaire du comité exécutif le vendredi 4 janvier 1901, à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Léonard Catinier, siège de la section.

La présence de tous les délégués est indispensable.

Les secrétaires sont priés de les convoquer.

Etat-civil. — *Naissance* du 3 janvier 1901. — Maurice Deverwerre, rue du Franc-Bois.

Décès. — Ferdinand Lemaire, 33 ans, tisserand, rue de Lorr.

La revanche de Fourmies. — Samedi 5 janvier, réunion du groupe la Revanche de Fourmies, à son local habituel, rue de Strasbourg.

Très urgent.

LANNOY. — Accident. — Un accident est survenu chez MM. Albert Parent et fils, fabricants de couvertures, rue des Remparts.

La nommée Léonie Tinterry, 13 ans 1/2, piqurière, demeurant à Sailly, s'est piquée le doigt en travaillant à un tissu.

Le docteur Parmentier a déclaré une incapacité de travail de 5 jours.

WASQUEHAL. — Etat civil du 3 janvier. — *Naissance.* — Adolphe Boulenguez, Château Blanc.

Les Etrangers. — Voici la situation numérique au 1er janvier des étrangers à Wasquehal :

Allemands, hommes, 8 ; femmes, 5 ; enfants, 9 ; total : 22.

Alsaciens, hommes, 2 ; total : 2.

Belges, hommes, 920, femmes 582, enfants, 1040. Total, 2542.

Hollandais, hommes 2, femme 1. Total, 3.

Suisses, homme 1, femme 1. Total 2.

Total pour toutes les nationalités, hommes, 933, femmes 589, enfants, 1049. Total, 2571.

LE NORD

LILLE

NÉCROLOGIE

Madame Allard, femme du général de division et gouverneur de Lille, M. Allard, est morte subitement, hier, vers 5 heures, en son domicile 28, place aux Bleuets.

LES DÉBITANTS DE BOISSONS

Samedi 5 janvier 1901 à 8 heures du soir réunion provisoire des débitants de Fives-Lille chez M. Lefébure, estaminet de la ville de Lille, rue Pierre-Legrand, 17C.

Nomination d'une commission.

JEUNE ENFANT ÉTOUFFÉ

Hier matin, vers 3 heures 1/2, Mme Coppens Albertine, demeurant rue Masquelier, 7, avait donné le sein à son jeune fils Edouard, âgé de 15 jours, et l'avait replacé près d'elle, dans son lit. Quand elle s'est réveillée, une heure et demie plus tard, elle s'est aperçu que le bébé, étendu contre elle ne donnait plus signe de vie.

Elle appela ses voisins et fit prévenir M. le docteur Dhaine qui ne put que constater le décès. L'enfant était mort asphyxié sous les couvertures.

ACCIDENT MORTEL

Le sieur Vliègh Ernest, 35 ans, charretier à la Compagnie du Gaz de Wazemmes, demeurant rue Newton, passait, hier, vers six heures du soir, boulevard Montebello, conduisant un camion.

Subitement les chevaux prirent peur et s'emballèrent. Ernest Vliègh fit tous ses efforts pour les retenir; mais les rênes se rompirent, et il ne fut plus maître de son attelage.

Craignant que de graves accidents ne se produisent, ses chevaux galoppant toujours à une allure folle, Ernest Vliegne sauta à bas de son camion, mais il tomba si malheureusement qu'il roula sous une des roues du camion.

La roue lui passa sur le corps brisant *trois côtes et perforant un poumon. Relevé* dans un état lamentable, Vliègh fut transporté en voiture à l'hopital de la Charité.

Il y est mort peu après y être arrivé.

LES BLESSÉS DE LA PLACE DU THÉATRE

Nous avons fait prendre des renseignements sur l'état des victimes de l'accident survenu mercredi place du Théâtre, par suite de la rupture d'un échafaudage.

Lorthiois qui a la base du crane fracturée reste dans un état stationnaire, les docteurs de l'hôpital Saint-Sauveur espèrent néanmoins le sauver, quant à Duihoit soigné à son domicile il paraît actuellement hors de danger.

CHRONIQUE DU VOL

Ont été arrêtés, hier, au 1e arrondissement, Lucien Lefebvre, 18 ans, sellier, et Vanhuffelen Léonard, tous deux sans domicile fixe, prévenus de vagabondage au préjudice du sieur Robaud, boucher, demeurant boulevard de la Liberté, 77.

— Deux procès-verbaux ont été dressés hier au 1e *arrondissement* pour des vols dont les auteurs sont restés inconnus.

Le premier pour vol d'un jambonneau, valeur 5 francs, au préjudice du sieur Dubois, boucher, rue du Faubourg de Roubaix, 107.

Le second, pour vol d'une canne, valeur 10 francs, commis au préjudice du sieur Laforme, demeurant rue des Tanneurs, 58, à la porte du jardin des Dondaines.

PATRIOTISME BIEN COMPRIS

Les femmes de goût qui préfèrent un parfum délicat aux malsaines odeurs des savons fretatés par la chimie anglaise ou allemande toutes les personnes économes et soucieuses de l'hygiène, se servent des bons produits de la maison Victor Vaissier, dont les nouvelles créations justement en vogue sont les fins et très parfumés savons panoramique et Bruyère de Bretagne, deux marques proclamées hors concours à l'Exposition universelle de 1900.

MALADE DANS LA RUE

Hier, vers trois heures et demie, Mlle Héron Victorine, 32 ans, couturière, demeurant 33, Place Sébastopol, en passant sur la Grand'Place, est tombée subitement malade. Elle a reçu les soins de M. le docteur Gérard, et a été, ensuite, reconduite en voiture à son domicile.

Tirage de tombola. — L'Harmonie de Fives-Saint-Maurice a procédé au tirage de sa tombola. Voici la liste des numéros gagnants :

10146, Obligation de 100 francs, gagnée par un ouvrier fondeur.

4415, 4026, 3922, 6456, 4557, 5212, 5967, 2457, 10322, 5031, 2035, 2445, 5548, 3236, 10327, 5343, 2454, 3214, 4356, 4957, 55, 5366, 4 4 5, 10366, 413, 4334, 4057, 3216, 557, 326, 8356, 10153, 2813, 4425, 1526.

4864, 11534, 5965, 1016, 3222, 9954, 5852, 416, 2357, 1632, 1367, 1626, 2146, 10447, 7377, 1358, 9428, 5397, 10341, 3336, 4554, 3456, 35, 10342, 10414.

La personne qui a écrit au président à ce sujet est priée de vouloir bien se présenter à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 4 courant, à l'Alcazar.

Les lots peuvent être retirés tous les jours jusqu'au 15 janvier.

Menus Faits

Escroquerie. — Le nommé Darras Louis, 39 ans, ouvrier agricole, demeurant rue des Etaques, 47, a été arrêté, hier, au 3e arrondissement, pour escroquerie d'une somme de 5 francs.

Feu de cheminée. — Hier, vers 4 heures et demie du soir, un feu de cheminée s'est déclaré au n° 242, de la rue de Paris. Les dégâts sont insignifiants.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. BOURDETTE.

Vendredi 4 Janvier 1901, bureaux à 7 h., rideau à 7 h. 1/2.

Spectacle à prix réduits.

ZAZA, pièce en 5 actes et LES PETITES BREBIS, opérette en 3 actes.

A 10 h., LES PETITES BREBIS.

Places gratuites : 2001 à 2400.

Olympia (rue de Pas et rue Esquermoise). — Tous les soirs à 8 heures 1/2, spectacle-concert, attractions diverses. Dimanches et fêtes matinées de 3 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BELLAIN. — Vol. — Dans la nuit du 27 au 28 décembre des voleurs se sont introduits en escaladant des murs hauts de 2 à 3 mètres dans la basse-cour de M. Graveline Moura, instituteur et y ont dérobé 10 poules, 3 coqs et 5 lapins.

De tels vols sont, paraît-il, fréquents dans cette localité malgré, dit-on, la surveillance active exercée par le garde-champêtre sur les propriétés des gros actionnaires.

DECHY. — Un rapport de délégué mineur. — Rapport du citoyen Desfontaines, délégué mineur à la fosse de Dechy, Cie des mines d'Aniche :

Monsieur le Préfet,

Je manquerais à mon devoir en ne vous signalant pas tout ce qui se passe dans ma *circonscription*, tant au point de vue défectuosité qu'accident.

Il n'en est pas de même de la part de la Compagnie. Plusieurs accidents sont survenus et je n'ai pas été avisé.

Les noms des blessés sont les suivants :

Le nommé Ségard Charles, âgé de 25 ans et demi, mineur, blessé le 7 novembre dernier, dans sa taille, veine n° 6, étage 411. Celui-ci n'a pas encore repris son travail.

Un deuxième accident au puits n° 2 enfoncage. Le nommé Martinache Eugène, âgé de 41 ans, a été gravement blessé le 20 décembre dernier. J'ai été voir le blessé, je le crois gravement atteint.

Je ne crois pas qu'il serait possible de pouvoir se prononcer dès maintenant sur la gravité de ses blessures. Dans une visite précédente j'ai reconnu la défectuosité de travaux. Si la compagnie aurait tenu compte de mes observations, ce dernier accident aurait été évité.

Je n'ai été appelé à procéder à aucune enquête pour ces deux accidents. En ma qualité de délégué mineur je vous adresse ce rapport à titre de protestation contre cette violation à la loi du 8 juillet 1890.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

WAZIERS. — Pour les victimes d'Aniche. Le concert organisé dimanche dernier chez M. François Jules, au bénéfice des victimes d'Aniche, a pleinement réussi.

Vers huit heures du soir, les sociétés de secours mutuels de la commune arrivaient en grand nombre à cette soirée.

Citons en passant la présence de M. Delille, secrétaire de la société « Les Amis de l'Industrie » représentant M. de Boissounet, président ; M. Derin François, président de la « Prévoyance des mineurs de Waziers », et M. Soulié, président de la « Fraternelle ».

Nous les remercions sincèrement, ainsi que toute l'assistance, de cet acte de solidarité et d'humanité.

Que dire des artistes qui ont bien voulu, en cette circonstance, prêter leur concours, si ce n'est des félicitations et des remerciements pour nous avoir donné une soirée aussi agréable.

L'ouverture exécutée par l'orchestre de M. Derin Georges a été très goûtée du public ; M. Dewulf, baryton, s'est très bien acquitté de sa tâche, aussi a-t-il été applaudi et bissé. MM. Frémaux, mandolinistes, ont charmé l'assistance dans leurs morceaux variés.

M. Fouache, monologuiste, a fait rire aux éclats le public dans le Charlatan belge ainsi que le comique Déprez, dans ses chansonnettes. M. Lalin, chanteur de genre, s'est surpassé.

M. Lavois, pianiste, s'est également très bien acquitté de sa tâche difficile.

Une collecte faite par les citoyens Derin Gustave et Hénocq a produit la somme de 16,65. Le produit de la soirée a été de 30,50. La fête a pris fin vers 11 h. du soir.

PAS-DE-CALAIS

OYE. — Affreux accident. — Un terrible accident vient de jeter l'émoi dans la paisible commune d'Oye.

M. Guilbert tient à Oye un café, et est très connu dans la région. Dimanche dernier, ses beaux parents, qui habitent Vieille-Eglise, étaient venus avec un de leurs fils, Henri Delporte, 17 ans, passer chez lui la journée.

Henri Delporte, dans le courant de l'après-midi, avait également la fille de son beau-frère, la jeune Marie Guilbert, 18 mois. Il jouait avec un fusil qu'il avait trouvé dans la chambre à coucher de Guilbert, et qu'il ne croyait pas être chargé.

Subitement l'arme partit, et la malheureuse petite fille reçut la décharge en pleine figure.

Guilbert était, en ce moment, occupé dans la cuisine. Au bruit de la détonation il accourut pour voir sa fillette gisant à terre, au milieu d'une mare de sang.

Mme Guilbert et sa mère accoururent également, et s'empressèrent auprès de l'enfant.

Tous les soins furent inutiles. La fillette avait cessé de vivre.

La douleur d'Henri Delaporte et des parents de la petite Guilbert est impossible à dépeindre.

BILLY-MONTIGNY. — Accidents. — Depuis plusieurs mois, d'importants travaux sont en exécution pour l'agrandissement et la transformation de l'usine à gaz de Billy-Montigny.

Ils sont effectués d'une façon déplorable, au point de vue de la sécurité des ouvriers, ce qui dénote le peu de souci que les chefs d'entreprise ont de la vie de ceux qu'ils exploitent — ou des simples passants.

Aussi avons-nous trois accidents à déplorer, et qui se sont produits au même endroit, dans la matinée du 2 janvier.

Les fours du gaz et la cheminée d'échappement de fumée se trouvent séparés par un chemin de 10 à 12 mètres. Pour établir une communication, on a dû creuser une tranchée, qui mesure 3 mètres de profondeur sur 2 mètres de largeur.

C'est à cette tranchée que la négligence des entrepreneurs n'a pas fait recouvrir en forme de pont, que se sont produits les trois accidents en question.

Le nommé Lobry Nicolas, se rendant à son travail, à 4 h. 3/4 du matin, à la fosse n° 2 des mines de Courrières se précipita dans le vide et se blessa grièvement.

Un ouvrier du jour dont nous connaissons pas le nom, arrivant du train d'Evin Malmaison vers 5 h. 35, fit la même chute et se blessa peu grièvement heureusement.

Le sieur Legaye Jules se rendant également à son travail à la fosse n° 2 à six heures trois quarts, fut victime d'un semblable accident.

Ses blessures sont assez graves et le docteur appelé pour lui donner ses soins n'a pu se prononcer sur la durée du chômage et sur les conséquences de cet accident.

Une enquête est ouverte. Les responsables sont les entrepreneurs.

ANNEZIN-LYZ-BÉTHUNE. — Concert. — La fanfare d'Annezin fêtera la Ste-Cécile le dimanche 27 janvier. A cette occasion il y aura comme les autres années, concert, banquet et bal.

Voleuse incorrigible. — La nommée Baillon Z., âgée de 14 ans, demeurant chez ses parents, a été arrêtée pour vol d'une somme de 70 centimes au préjudice de la petite Bouchez, demeurant avec son père dans la petite rue. Z. Baillon en est à sa troisième condamnation.

LENS. — Parti socialiste autonome. — Dimanche 30 décembre dans la soirée, le groupe installé chez le citoyen Tison, s'est réuni pour la recette des cotisations des plus fructueuses que les adhésions prenaient une grande extension.

Il a été décidé que pour la prochaine réunion mensuelle, on sollicitera le concours du citoyen Evrard, secrétaire du syndicat des mineurs, membre du comité socialiste autonome du Pas-de-Calais et du Nord, pour faire une causerie sur le rôle et l'action politique du parti socialiste unifié.

La séance a été terminée aux cris de : Vive l'Union ouvrière et Vive la Sociale.

LIÉVIN. — Grave accident. — Le nommé Detrez Aimé-Joseph, âgé de 27 ans, manœuvre, domicilié à Ablain-Saint-Nazaire, en voulant arrêter un wagon en dérive, a lancé dans une des roues un morceau de bois qui a été ensuite projeté sur lui et le frappant à la tête.

D'après le certificat du docteur Blat, la blessure peut entraîner la mort.

Mouvement de la population. (Année 1899.) — Naissances, 671. — Décès, 320. Mariages, 149. —